

# COURRIER des PENSIONNÉS

## CGT - ÉNERGIES TOURAINES



Rejoignez-nous,  
c'est tout Droit à  
Gauche.  
Solidarité,  
Fraternité,  
Liberté...

Bulletin trimestriel n° 47

### SOMMAIRE

- Le jour d'Après je Veux
- Crise Sanitaire liée à l'Epidémie du Covid-19
- Confinement des libertés et des droits



### EDITO :

« Le jour d'Après je Veux »

La crise que nous sommes en train de traverser qu'elle soit sanitaire ou économique est surtout la crise du système capitaliste où seule compte la recherche effrénée du profit. Peu importe la vie des gens, le réchauffement climatique, la misère, la précarité, les guerres. Seule compte l'accumulation toujours plus importante et toujours plus rapide de capitaux comme le disait un certain MACRON « coûte que coûte ».

Ces crises ont révélé les dégâts des politiques d'austérité menées depuis des décennies. Le gouvernement aux ordres du MEDEF veut profiter de cette situation pour accélérer la casse du système social français. Pour cela il s'est fait voter les pleins pouvoirs au travers de l'état d'urgence sanitaire qui permet aux entreprises de remettre en cause le temps de travail, les congés payés, les négociations salariales. Le gouvernement voudrait faire payer à la population sa

propre crise. Les retraités sont forcément dans le collimateur du gouvernement qui voudrait bien en faire des boucs émissaires et ainsi pouvoir continuer à s'attaquer au niveau des retraites par le biais de l'injuste CSG ou du gel des pensions.

Nous pourrions faire un long développé du constat des reculs sociaux, mais la CGT est déterminée à aller à la conquête de droits nouveaux y compris pendant cette période où le gouvernement voudrait instaurer la précarité généralisée comme mode de vie. Notre histoire le montre, c'est dans les moments des plus grandes crises que le peuple de France a trouvé les moyens de s'unir et de construire « les jours heureux ».

C'est cette démarche que nous voulons initier en faisant remonter les besoins sociaux au plus près des lieux de vie tout en continuant de porter nos exigences nationales et internationales. Le « jour d'après » ne peut pas être un retour à ce qui existait avant.

(Suite) ➡ ➡



(Suite de l'Edito )

Tout ce qui est indispensable à la vie doit être sorti des griffes de la finance, notamment la santé, le transport, les communications, l'eau, l'énergie ainsi que toutes les industries y contribuant. Il faut arrêter de déverser des milliards sur les multinationales sans contreparties et engager une ré industrialisation de notre pays respectueuse de l'environnement

Il faut engager une vaste réforme de notre système de protection sociale qui garantisse à chacun une vie digne à tous les âges de la vie quel que soit les circonstances.

Notre mobilisation est indispensable et n'est pas sans résultat même si nous ne sommes pas naïfs sur les intentions du patronat et du gouvernement.

La privatisation d'Aéroport de Paris a été suspendue

La réforme des retraites a été ajournée.

Certes ce ne sont pas encore des victoires définitives mais le gouvernement est obligé de tenir

compte du mécontentement qui s'exprime de plus en plus fort et de différentes manières adaptées à la sécurité de chacun. Peut-il aujourd'hui faire l'impasse sur le profond mécontentement du personnel hospitalier soutenu par l'immense majorité de la population qui l'a montré par ses applaudissements et qui le montrera sans aucun doute dans les manifestations futures ?

Dès le premier mai malgré le confinement des initiatives revendicatives ont pu se dérouler dans plusieurs endroits du département et du pays préparant ainsi au mieux la fin du confinement de nos mobilisations.

**La période n'est pas à l'attente ou à la résignation. Les succès sont à notre portée.**

**Ne laissons pas aux tenants de la finance responsables de cette crise le soin de construire l'après.**

**Prenons nos affaires en main pour que le « jour d'après » soit comme nous le rêvons.**

## Crise Sanitaire liée à l'Epidémie du Covid-19

Les organisations de retraités CGT, CFTC, CFE-CGC,FSU,FGR-FP, Solidaires, UNSA d'Indre et Loire se sont adressées solennellement le 14 avril à madame la préfète du 37 car la situation dans l'Indre et Loire les a scandalisées.

En effet, pendant plusieurs semaines, les pouvoirs publics ont nié la nécessité du port des masques de protection comme des tests de dépistage pour enrayer la pandémie. Nous savons aujourd'hui que cette doctrine visait à cacher la très grave pénurie de matériel. Les personnels hospitaliers, ainsi que dans les EHPAD et les aides à domicile en ont eu cruellement besoin et payent un lourd tribut sur le nombre de personnes contaminées ou décédées.





C'est également aujourd'hui dans les rangs des retraités que l'on trouve le plus de victimes du Coronavirus.

Les Unions Locales CGT du 37 ont été obligées d'alerter la population par lettres ouvertes vers le 10 avril aux directeurs d'EHPAD et copie à la Nouvelle République pour que la population et les familles apprennent réellement ce qui se passait dans les maisons de Retraite Publiques ou Privées comme à Chambray les Tours (groupe KORIAN). C'est un scandale ! La CGT a demandé depuis le début de la pandémie à l'Agence Régionale de Santé le dépistage systématique des soignants et résidents des EHPAD ce qui n'a pas été fait et seulement en partie par exemple sur l'Agglo de Tours fin avril à la demande des élus.

Le manque de personnels et de moyens dans les EHPAD et services de santé, vivement dénoncés avant la crise par des grèves et manifestations notamment par la CGT, est aujourd'hui une réalité aggravée et difficilement soutenable pour tous ces personnels .Et n'oublions pas ce fameux plan de



confinement prolongé par manque de lits dans les services de réanimation. Pour rappel le plan national CO-PERMO de suppression de lits pour le CHU de Tours a abouti à la fermeture de plus d'une centaine de lits pour l'Indre et Loire. Le projet définitif prévoyant la suppression de 350 lits et d'autant d'emplois en moins est toujours d'actualité. Ce n'est pas l'annonce de primes attribuées aux soignants qui fera taire les personnels tout comme les caissières des magasins, des éboueurs, etc... Les soi-disant "petites mains indispensables à la vie du pays". Les applaudissements tous les soirs à 20h00 ne suffiront pas c'est de revalorisation des salaires qu'ils ont besoins!

sières des magasins, des éboueurs, etc... Les soi-disant "petites mains indispensables à la vie du pays". Les applaudissements tous les soirs à 20h00 ne suffiront pas c'est de revalorisation des salaires qu'ils ont besoins!

**La grave crise sanitaire que nous traversons interpelle et révolte.**

**On n'oubliera pas. Certains devront rendre des comptes ! Plus jamais ça !**

## Confinement des libertés et des droits

État d'urgence anti-terroriste, état d'urgence sanitaire, les décrets liberticides se succèdent.

Après les ravages induits par les mesures répressives imposées sur l'assurance chômage, le droit du travail et les régimes de retraite, le droit des citoyens et des travailleurs est de nouveau piétiné par ordonnance.

Un réseau de veille, constituée d'universitaires, d'avocats, d'associations et de syndicats, alerte sur le risque que l'état d'urgence ne prenne jamais fin; «le risque de pérennisation des mesures attentatoires aux libertés, au-delà de l'état d'urgence sanitaire, est élevé»

L'état d'urgence sanitaire succède à l'état d'urgence terroriste (2015 à 2017).

Suite à ce dernier, certaines mesures d'exception sont restées inscrites dans le droit commun (assignation à résidence, perquisition administrative, ...)

On a vu également une sévère répression toucher le mouvement des Gilets Jaunes et les luttes contre la réforme des retraites.

C'est le résultat du choix d'une logique de gouvernement par l'exception..



(Suite) ➡➡

Depuis le 23 mars 2020, l'état légifère de plus en plus par ordonnance, sans vote au Parlement.

31 ordonnances ont été promulguées.

Les détentions provisoires sont prolongées de 2 à 6 mois sans comparution devant un juge et sans assistance d'un avocat.

Le gouvernement a créé une contravention punissant d'une amende pour ceux qui sortaient de chez eux sans justifier d'un motif réglementaire. Ces motifs sont sujets à interprétation et à l'arbitraire. C'est donc la police, sur le terrain, qui décide en verbalisant ou non que tel déplacement est réglementaire ou pas.

D'une certaine manière la police fabrique la loi et rend la justice.

Des forces de l'ordre ont ainsi verbalisé des personnes parce qu'elles étaient allées faire leurs courses à plus de 1 km de chez elle, parce que la date, sur l'attestation, était écrite au crayon papier.

Après 5 verbalisations, le contrevenant devient un délinquant, passible d'une comparution immédiate. Les juges ont ainsi condamné un SDF à 3 mois de prison ferme pour défaut répété d'attestation.

Les préfets et les municipalités ne sont pas en reste. Mille arrêtés préfectoraux et 30.000 arrêtés municipaux ont été pris. Ces arrêtés instituent, entre autres, des couvre feux, limitent encore plus les déplacements, interdisent de s'asseoir sur les bancs, réquisitionnent des chasseurs pour « prévenir et signaler aux forces de l'ordre toute infraction » (Préfecture de Seine et Marne)

L'état d'urgence sanitaire a également ouvert la voie aux ordonnances permettant de déroger au droit du travail.

L'une des premières ordonnances prise par le Gouvernement permet de porter la durée journalière de travail à 12 h, la durée hebdomadaire de travail à 60h et la durée du travail de nuit à 12h. La durée minimale de repos quotidien a été ramenée à 9h ... et le premier secteur concerné a été la Santé.

Ces mesures dérogoratoires sont destinées aux entreprises des secteurs jugés « essentiels à la continuité de la vie économique et à la Sécurité de la Nation ».

Mais le Gouvernement n'a jamais établi la liste de ces entreprises comme le demande la CGT.

De même, le Gouvernement a permis aux accords de branche ou d'entreprise de déroger aux règles régissant les congés payés et les RTT. L'employeur peut désormais imposer 6 jours de congés annuels et 10 jours de repos (dont RTT) si un accord de branche ou d'entreprise est signé.

A l'évidence, ce gouvernement est plus préoccupé par la reprise économique que par la santé des travailleurs, et de la population.

En instaurant ce régime d'exception, le Gouvernement veut se débarrasser de tout contre-pouvoir. Mais, même si le contrôle parlementaire semble inexistant et si de nombreux juges appliquent, à la lettre, les consignes du Garde des Sceaux, quelques Tribunaux résistent. Ils désignent les ordonnances non conformes à la Déclaration des Droits de l'Homme et ne respectant pas le principe de présomption d'innocence.

Les salariés et les syndicats réagissent également en dénonçant, notamment dans le domaine de la santé, dans les EHPAD, des conditions de travail déplorables. Ils exigent des moyens, des effectifs, et de véritables augmentations de salaire.

Ils exigent que leurs paroles soient écoutées et prises en compte.

Les initiatives et le dévouement des salariés et des citoyens ont été et seront indispensables pour surmonter la crise sanitaire et sociale.

Nous devons exprimer, dans chaque domaine qui touche à notre vie quotidienne (l'entreprise, les collectivités locales, le national) nos choix de gouvernance.

Le respect des libertés d'expression et d'action est fondamental pour construire une société plus juste et plus équitable.

Avec la CGT, « le jour d'après je veux,,, »

Tous ensemble, inventons le monde de demain.





### UN PETIT MOT DES PREMIERS DE CORVEE

Après trois mois de mobilisation pour faire face à la crise sanitaire, soignant(e)s et usager(ère)s reprendront la rue le 16 juin pour faire valoir leurs revendications. Hôpitaux, EHPAD, services d'aide à domicile, cliniques... La deuxième vague sera blanche !

Avec la crise sanitaire, toutes et tous, salarié(e)s et usager(ère)s, avons pris conscience de la nécessité d'un système hospitalier public et solidaire. Et aujourd'hui encore, nos revendications portées depuis plus d'un an apparaissent comme une évidence pour la sécurité de toutes et tous.



TOUS les services, TOUTES et TOUS les professionnel(le)s, TOUS les établissements, de la santé et du secours, TOUTES et TOUS les usager(ère)s sont concerné(e)s.

### Les membres du Conseil syndical :

- Alain **AVERTIN**
- Marie-Angèle **DOUSSOT**
- Patrick **FRESNE**
- Pascal **GIROLET**
- Pierre-Yves **LEBRETON**
- Pierre-Marie **ROBIN**
- François **ROTA-SCORLASETTI**
- Bernard **ROZE**
- Christian **SEISEN**
- Claudine **VILLIERS**
- Laurent **BEAUFRERE**
- Jacques **VILZ**
- Claude **THOMANN**
- Pascal **BONNEFEMNE**

Directeur de la publication :  
Sophie **HERVE**  
Conception: **COLLECTIVE**

## LE 1<sup>ER</sup> MAI du confinement

Nous devons être soudé(e)s et uni(e)s. Nous refusons la division et l'opposition entre les salarié(e)s, en fonction du lieu d'exercice.

La colère gronde dans tout le pays. Le gouvernement annonce un énième plan pour la santé après des années d'austérité budgétaire. Les primes qui nous divisent ne suffiront pas, « Ségur ou pas Ségur, politique de mensonge ».

Mardi 16 juin 2020, toutes et tous en grève. Rassemblement à Tours, place Jean Jaurès à 15h. D'ici là, actions locales sous toutes ses formes, dans les établissements, partout où c'est possible.



### Coupon de contact et de syndicalisation

Coupon à renvoyer à :  
Syndicat CGT Energies Touraine  
91 rue Fromental  
37204 TOURS Cedex 3

Tél: 02 47 48 58 59 / 02 47 48 53 09  
Fax : 02 47 66 33 58

Courriel: [egst.cgt@laposte.net](mailto:egst.cgt@laposte.net)

Je souhaite :  prendre contact  me syndiquer  
 recevoir régulièrement des informations CGT

Nom-Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_/Port: \_\_\_\_\_